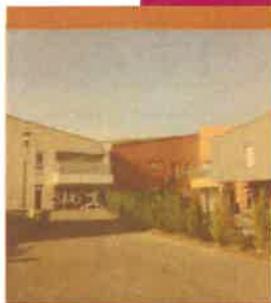


SAAS

CENTRE DE SOINS ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY



Établissement sanitaire psychiatrie adulte > Structure Alternative d'Accueil Spécialisé (SAAS)

Activité

Accompagnement en psychiatrie dans le cadre d'un projet de réhabilitation sociale de patients porteurs de psychoses chroniques non évolutives (psychoses précoces, schizophrénie, etc.) nécessitant un suivi hospitalier, en dehors de toute pathologie aiguë, déficience intellectuelle primitive ou affaiblissements intellectuels isolés (démence, etc.).

Les troubles psychiatriques présentés par les patients sont stabilisés mais restent importants. Ils empêchent une admission immédiate en structure médico-sociale ou en psychiatrie alternative (hospitalisation à temps partiel, hôpital de jour, etc.).

Le plus souvent, les patients admis ont un parcours institutionnel long et justifient de soins continus et prolongés, adaptés à leur problématique.

En tant qu'outil intersectoriel, la SAAS accueille des personnes relevant des secteurs de psychiatrie générale de Lens, Avion, Henin Beaumont, Carvin, Liévin.

Missions

Au travers d'un projet de soins personnalisé, centré sur la réinsertion, les professionnels de la SAAS définissent et mettent en place une prise en charge adaptée pour chaque patient afin de contribuer à une admission en structure médico-sociale (Foyer de vie, FAM, MAS, maison de retraite, etc.) ou en structure psychiatrique alternative.

Il s'agit pour cela de maintenir et développer les habiletés sociales, l'autonomie, et de prévenir les processus de chronicisation.

Structure sécurisée, relevant du champ sanitaire, la SAAS s'appuie sur un projet de service dynamique, développant le lien avec l'extérieur et le travail en réseau sur son territoire.

Public pris en charge

La SAAS est une structure qui reçoit tout patient, homme ou femme, âgé de plus de 16 ans, sans limite d'âge supérieure.

Le projet de la SAAS de Vendin le vieil ne concerne pas les patients présentant :

- ✘ des troubles du comportement non stabilisés
- ✘ des perversions ou psychopathies
- ✘ des addictions non régulées
- ✘ une démence
- ✘ une déficience mentale profonde
- ✘ des pathologies médicales invalidantes nécessitant des soins lourds et continus
- ✘ une affection neurologique
- ✘ un autisme
- ✘ une dépendance motrice trop importante

De même, ne pourront être admis à la SAAS :

- ✘ des patients relevant du médico-social et ne pouvant y être admis faute de place
- ✘ des patients en hospitalisation sous contrainte
- ✘ des patients relevant d'autres secteurs de psychiatrie que ceux cités plus haut, afin de garantir une continuité dans le suivi

Admission

Étude du dossier en commission d'admission des dossiers transmis par les secteurs de psychiatrie générale de Lens, Avion, Henin Beaumont, Carvin, Liévin.

